

Interpellation écrite du 14 novembre 2018 de M. Thomas Zogg: «Quelles sont les mesures envisagées par le Conseil administratif suite aux déprédations perpétrées par les pyromanes ayant bouté le feu aux platanes de Baby-Plage?»

Le quartier des Eaux-Vives a été la scène d'un lamentable spectacle qui s'est déroulé au beau milieu de la nuit du jeudi au vendredi 9 novembre 2018 et qui a laissé Baby-Plage dans un piteux état. Il est déplorable de constater l'ampleur des dégâts qui ont été commis de manière lâche et gratuite dans un lieu particulièrement prisé des familles genevoises.

Mes questions sont les suivantes:

- est-ce que le Conseil administratif envisage de poursuivre en justice les auteurs de troubles responsables de ces déprédations?
- qu'en est-il de l'état de santé actuel des platanes incendiés?
- qu'advient-il des aménagements de Baby-Plage?
- quelles sont les mesures sécuritaires envisagées par le Conseil administratif pour éviter que ne se reproduisent à l'avenir ce genre de saccages en ces lieux?